

Sommaire

I – DISPOSITIONS GENERALES	9
PREAMBULE	10
CHAMP D'APPLICATION TERRITORIAL	10
PORTEE RESPECTIVE DU REGLEMENT A L'EGARD D'AUTRES LEGISLATIONS RELEVANT DE L'OCCUPATION DES SOLS	10
DIVISION DU TERRITOIRE EN ZONES.	12
ADAPTATIONS MINEURES	12
STRUCTURE DU REGLEMENT DU P.L.U.	13
II. DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES URBAINES	14
Zone UA	15
Article UA-1 – Occupations et utilisations des sols interdites	16
Article UA-2 – Occupations et utilisations des sols soumises à conditions particulières	17
Article UA-3 – Accès et voirie	18
Article UA-4 – La desserte par les réseaux	19
Article UA-5 – Caractéristique des terrains	21
Article UA-6 – Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques	21
Article UA-7 – Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives de propriété	22
Article UA-8 – Implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété	23
Article UA-9 – Emprise au sol	23
Article UA-10 – Hauteur maximale des constructions	23
Article UA-11 – Aspect extérieur et clôtures	24
Article UA-12 – Stationnement	27
Article UA-13 – Espaces libres et plantations	29
Article UA-14 – Les possibilités maximales d'occupation des sols	31
Zone UB	32
Article UB-1 – Occupations et utilisations des sols interdites	33
Article UB-2 – Occupations et utilisations des sols soumises à conditions particulières	34
Article UB-3 – Accès et voirie	35
Article UB-4 – La desserte par les réseaux	36
Article UB-5 – Caractéristique des terrains	38
Article UB-6 – Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques	38
Article UB-7 – Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives de propriété	39
Article UB-8 – Implantation des constructions les unes par rapports aux autres sur une même propriété	40

Article UB-9 – Emprise au sol	40
Article UB-10 – Hauteur maximale des constructions	40
Article UB-11 – Aspect extérieur et clôtures	41
Article UB-12 – Stationnement	44
Article UB-13 – Espaces libres et plantations	46
Article UB-14 – Les possibilités maximales d’occupation des sols	47
Zone UC	48
Article UC-1 – Occupations et utilisations des sols interdites	49
Article UC-2 – Occupations et utilisations des sols soumises à conditions particulières	50
Article UC-3 – Accès et voirie	51
Article UC-4 – La desserte par les réseaux	52
Article UC-5 – Caractéristique des terrains	54
Article UC-6 – Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques	54
Article UC-7 – Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives de propriété	55
Article UC-8 – Implantation des constructions les unes par rapports aux autres sur une même propriété	56
Article UC-9 – Emprise au sol	56
Article UC-10 – Hauteur maximale des constructions	56
Article UC-11 – Aspect extérieur et clôtures	57
Article UC-12 – Stationnement	60
Article UC-13 – Espaces libres et plantations	62
Article UC-14 – Les possibilités maximales d’occupation des sols	63
Zone UD	64
Article UD-1 – Occupations et utilisations des sols interdites	65
Article UD-2 – Occupations et utilisations des sols soumises à conditions particulières	66
Article UD-3 – Accès et voirie	67
Article UD-4 – La desserte par les réseaux	68
Article UD-5 – Caractéristique des terrains	70
Article UD-6 – Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques	71
Article UD-7 – Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives de propriété	71
Article UD-8 – Implantation des constructions les unes par rapports aux autres sur une même propriété	72
Article UD-9 – Emprise au sol	72
Article UD-10 – Hauteur maximale des constructions	72
Article UD-11 – Aspect extérieur et clôtures	73
Article UD-12 – Stationnement	76
Article UD-13 – Espaces libres et plantations	78
Article UD-14 – Les possibilités maximales d’occupation des sols	79
Zone UE	80
Article UE-1 – Occupations et utilisations des sols interdites	81
Article UE-2 – Occupations et utilisations des sols soumises à conditions particulières	81
Article UE-3 – Accès et voirie	82
Article UE-4 – La desserte par les réseaux	83
Article UE-5 – Caractéristique des terrains	85
Article UE-6 – Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques	85
Article UE-7 – Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives de propriété	86
Article UE-8 – Implantation des constructions les unes par rapports aux autres sur une même propriété	86
Article UE-9 – Emprise au sol	86
Article UE-10 – Hauteur maximale des constructions	87
Article UE-11 – Aspect extérieur et clôtures	87
Article UE-12 – Stationnement	90
Article UE-13 – Espaces libres et plantations	92
Article UE-14 – Les possibilités maximales d’occupation des sols	93

Zone UY	94
Article UY-1 – Occupations et utilisations des sols interdites	95
Article UY-2 – Occupations et utilisations des sols soumises à conditions particulières	95
Article UY-3 – Accès et voirie	96
Article UY-4 – La desserte par les réseaux	98
Article UY-5 – Caractéristique des terrains	100
Article UY-6 – Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques	100
Article UY-7 – Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives de propriété	101
Article UY-8 – Implantation des constructions les unes par rapports aux autres sur une même propriété	101
Article UY-9 – Emprise au sol	101
Article UY-10 – Hauteur maximale des constructions	102
Article UY-11 – Aspect extérieur et clôtures	102
Article UY-12 – Stationnement	106
Article UY-13 – Espaces libres et plantations	107
Article UY-14 – Les possibilités maximales d’occupation des sols	108
III. DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES À URBANISER	109
Zone AUa	110
Article AUa-1 – Occupations et utilisations des sols interdites	111
Article AUa-2 – Occupations et utilisations des sols soumises à conditions particulières	111
Article AUa-3 – Accès et voirie	112
Article AUa-4 – La desserte par les réseaux	113
Article AUa-5 – Caractéristique des terrains	115
Article AUa-6 – Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques	116
Article AUa-7 – Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives de propriété	116
Article AUa-8 – Implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété	117
Article AUa-9 – Emprise au sol	117
Article AUa-10 – Hauteur maximale des constructions	117
Article AUa-11 – Aspect extérieur et clôtures	117
Article AUa-12 – Stationnement	117
Article AUa-13 – Espaces libres et plantations	118
Article AUa-14 – Les possibilités maximales d’occupation des sols	119
Zone AUb	120
Article AUb-1 – Occupations et utilisations des sols interdites	121
Article AUb-2 – Occupations et utilisations des sols soumises à conditions particulières	121
Article AUb-3 – Accès et voirie	122
Article AUb-4 – La desserte par les réseaux	123
Article AUb-5 – Caractéristique des terrains	125
Article AUb-6 – Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques	126
Article AUb-7 – Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives de propriété	126
Article AUb-8 – Implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété	127
Article AUb-9 – Emprise au sol	127
Article AUb-10 – Hauteur maximale des constructions	127
Article AUb-11 – Aspect extérieur et clôtures	127
Article AUb-12 – Stationnement	127
Article AUb-13 – Espaces libres et plantations	127
Article AUb-14 – Les possibilités maximales d’occupation des sols	128
Zone AUc	130
Article AUc-1 – Occupations et utilisations des sols interdites	131
Article AUc-2 – Occupations et utilisations des sols soumises à conditions particulières	131
Article AUc-3 – Accès et voirie	132

Article AUc-4 – La desserte par les réseaux	133
Article AUc-5 – Caractéristique des terrains	135
Article AUc-6 – Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques	135
Article AUc-7 – Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives de propriété	136
Article AUc-8 – Implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété	136
Article AUc-9 – Emprise au sol	136
Article AUc-10 – Hauteur maximale des constructions	136
Article AUc-11 – Aspect extérieur et clôtures	136
Article AUc-12 – Stationnement	137
Article AUc-13 – Espaces libres et plantations	137
Article AUc-14 – Les possibilités maximales d’occupation des sols	138
Zone AUy	139
Article AUy-1 – Occupations et utilisations des sols interdites	140
Article AUy -2 – Occupations et utilisations des sols soumises à conditions particulières	140
Article AUy-3 – Accès et voirie	141
Article AUy-4 – La desserte par les réseaux	142
Article AUy-5 – Caractéristique des terrains	144
Article AUy-6 – Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques	144
Article AUy-7 – Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives de propriété	145
Article AUy-8 – Implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété	145
Article AUy-9 – Emprise au sol	145
Article AUy-10 – Hauteur maximale des constructions	145
Article AUy-11 – Aspect extérieur et clôtures	146
Article AUy-12 – Stationnement	148
Article AUy-13 – Espaces libres et plantations	149
Article AUy-14 – Les possibilités maximales d’occupation des sols	150
IV. DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES NATURELLES	151
Zone A	152
Article A-1 – Occupations et utilisations des sols interdites	153
Article A-2 – Occupations et utilisations des sols soumises à conditions particulières	153
Article A-3 – Accès et voirie	155
Article A-4 – La desserte par les réseaux	156
Article A-5 – Caractéristique des terrains	159
Article A-6 – Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques	159
Article A-7 – Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives	159
Article A-8 – Implantation des constructions les unes par rapports aux autres sur une même propriété	160
Article A-9 – Emprise au sol	160
Article A-10 – Hauteur maximale des constructions	160
Article A-11 – Aspect extérieur et clôtures	160
Article A-12 – Stationnement	163
Article A-13 – Espaces libres et plantations	163
Article A-14 – Les possibilités maximales d’occupation des sols	164
Zone N	165
Article N-1 – Occupations et utilisations des sols interdites	166
Article N-2 – Occupations et utilisations des sols soumises à conditions particulières	166
Article N-3 – Accès et voirie	167
Article N-4 – La desserte par les réseaux	168
Article N-5 – Caractéristique des terrains	169
Article N-6 – Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques	169
Article N-7 – Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives	169

Article N-8 – Implantation des constructions les unes par rapports aux autres sur une même propriété	170
Article N-9 – Emprise au sol	170
Article N-10 – Hauteur maximale des constructions	170
Article N-11 – Aspect extérieur et clôtures	170
Article N-12 – Stationnement	174
Article N-13 – Espaces libres et plantations	174
Article N-14 – Les possibilités maximales d’occupation des sols	175
Zone NT	176
Article NT-1 – Occupations et utilisations des sols interdites	177
Article NT-2 – Occupations et utilisations des sols soumises à conditions particulières	177
Article NT-3 – Accès et voirie	178
Article NT-4 – La desserte par les réseaux	179
Article NT-5 – Caractéristique des terrains	181
Article NT-6 – Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques	181
Article NT-7 – Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives	182
Article NT-8 – Implantation des constructions les unes par rapports aux autres sur une même propriété	183
Article NT-9 – Emprise au sol	183
Article NT-10 – Hauteur maximale des constructions	183
Article NT-11 – Aspect extérieur et clôtures	183
Article NT-12 – Stationnement	187
Article NT-13 – Espaces libres et plantations	188
Article NT-14 – Les possibilités maximales d’occupation des sols	189
Zone NF	190
Article NF-1 – Occupations et utilisations des sols interdites	191
Article NF-2 – Occupations et utilisations des sols soumises à conditions particulières	191
Article NF-3 – Accès et voirie	191
Article NF-4 – La desserte par les réseaux	191
Article NF-5 – Caractéristique des terrains	191
Article NF-6 – Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques	191
Article NF-7 – Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives	191
Article NF-8 – Implantation des constructions les unes par rapports aux autres sur une même propriété	192
Article NF-9 – Emprise au sol	192
Article NF-10 – Hauteur maximale des constructions	192
Article NF-11 – Aspect extérieur et clôtures	192
Article NF-12 – Stationnement	192
Article NF-13 – Espaces libres et plantations	192
Article NF-14 – Les possibilités maximales d’occupation des sols	193
V. RECOMMANDATIONS POUR LE CHOIX DES VEGETAUX	194
Choix des végétaux en fonction de leurs caractéristiques techniques et esthétiques	195
Indications sur des plantations et un entretien du jardin en accord avec le développement durable et la biodiversité	196
Liste indicative de végétaux	198

